

M A I R I E
DE
FIGANIÈRES

B.P. 33

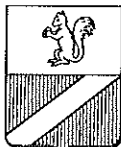
Code Postal : 83830

Téléphone 04 94 50 93 60

Télécopie 04 94 50 93 64

figanieres@wanadoo.fr

http://www.figanieres.com



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2018**

B.CHILINI, Ch. AUBOIN-LEROY, A. BROSSE, C. COLLOMBAT,
G. CONTE, V. CROMBET, M.O. DEBEUSSCHER, J. GAUTTIER,
R. GIROUX, H. HELLAL, A. LAUGIER, M.J. MAUREL,
A. OSTORERO, A. REBOURG, M. SOAVE, G. TACAILLE
Excusés: G. CONSEIL pouvoir à J. GAUTTIER,
R. LEQUEUX pouvoir à M. SOAVE, B. THOMAS pouvoir à
R. GIROUX

Absents : E. ESCAILLAS, E. MIMIS, P. RENGER

Secrétaire de séance : M.J. MAUREL

L'an 2018, le 6 juin, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHILINI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 16

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 29 mai 2018

Date d'affichage de la convocation : 29 mai 2018

Délibération n° 037-2018 Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la situation des effectifs au sein des services techniques et expose qu'en prévision du départ à la retraite de l'actuel responsable des services techniques de la commune le 1^{er} janvier 2019, il convient de prévoir son remplacement.

C'est la raison pour laquelle il propose, à compter du 29 juin 2018 la création d'un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe titulaire chargé :

- Du management et de l'encadrement du personnel,
- De l'organisation du service, du planning de travail et du contrôle des tâches,
- De la planification, de la gestion du suivi et du contrôle de la bonne exécution des travaux confiés aux entreprises ou réalisés en régie,
- De la gestion du parc de véhicules et engins,
- De la gestion technique et opérationnelle des bâtiments, voirie, espaces verts, éclairage public, signalisation, ruisseaux, assainissement, eau potable,
- De la participation à l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement des services techniques,
- De l'élaboration des pièces techniques nécessaires à la passation des marchés publics et du suivi des travaux qui en découlent,
- De la mise en application et du suivi des règles de sécurité, du suivi des ERP, des contrôles périodiques et autres habilitations des infrastructures de la commune.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

-Accepte, à compter du 29 juin 2018, la création d'un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe titulaire à 35/35^{ème}

-Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte en rapport avec l'affaire,

-Dit que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget de fonctionnement de la commune.

Fait et délibéré à Figanières, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h



Le Maire,

Bernard CHILINI

Les Membres du Conseil Municipal,